

PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE ET DE TRANSITION

Aide au développement numérique

DOSSIER DE DEMANDE

Commerçants, nous vous aidons à maintenir votre activité

Dans le contexte exceptionnel de crise sanitaire Covid19, la Copamo souhaite vous aider à maintenir une activité commerciale en s'appuyant sur son plan de relance et de transition de l'économie. La Copamo vous propose une aide financière pouvant atteindre 200 euros pour vous aider à améliorer l'empreinte digitale de votre commerce. Ce coup de pouce doit vous permettre d'optimiser votre présence sur Internet.

Vous pourrez par exemple financer le toilettage de votre site Internet, monter une petite campagne publicitaire sur les réseaux sociaux, souscrire un abonnement à une plateforme e-commerce, etc...

La crise sanitaire a été un accélérateur des nouvelles tendances de consommation. Pour accompagner ces changements et renforcer les comportements d'achats locaux, nous avons sollicité différents prestataires afin de mettre en place une plateforme e-commerce adaptée à vos besoins.

Fort de notre volonté de favoriser les initiatives locales, nous avons retenu la plateforme www.cotorico.com portée par deux entrepreneuses du territoire qui avaient su établir un lien entre commerçants/producteurs et habitants du Pays Mornantais lors du premier confinement.

Cette plateforme met en valeur les producteurs et commerçants du Pays Mornantais. Elle intègre une solution de paiement à distance et de boutique en ligne. Lancée récemment, cette solution est pleinement opérationnelle et regroupe déjà une trentaine de commerçants et producteurs.

Ainsi, nous invitons tous les commerçants et producteurs du territoire à la recherche d'une solution e-commerce à étudier l'offre www.cotorico.com que vous trouverez détaillée ci-dessous. Cette dernière est éligible à l'aide financière de digitalisation proposée par la Copamo.

Notre service développement économique est à votre écoute. Plan de relance de la Communauté de communes, obligations, interdictions, aides d'Etat ou dispositifs régionaux, nous sommes à votre pleine et entière disposition.

Infos : plandesoutienaleconomie@cc-paysmornantais.fr

Ce dispositif de soutien s'inscrit dans un principe de subsidiarité, en complément des autres dispositifs opérés par l'Etat et les collectivités territoriales et notamment la Région AURA. Il est mis en œuvre par la Copamo dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique. Il a été autorisé, conformément à l'article L 1511-2 du code général des collectivités territoriales, par une convention entre la Région AURA et la Copamo.

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom et Prénom du responsable :

Enseigne / Nom de l'établissement :

N° SIRET / SIRENE :

Statut juridique :

Adresse :

Code Postal / Commune :

N° de Téléphone :

N° de Portable :

E-mail :

LES PREMIERS ELEMENTS

Le siège est situé sur le territoire de la Copamo,

L'entreprise a bénéficié du Fonds National de Solidarité. Si oui, indiquer le montant total :
_____ €,

L'entreprise a bénéficié du Fonds Régional de Solidarité ou d'une aide sectorielle de la Région Aura. Si oui, indiquer le montant :
_____ €,

L'entreprise a bénéficié d'un PGE, indiquer le montant :
_____ €,

Le montant du CA HT constaté lors du dernier exercice clos est inférieur à 1M € et le bénéfice imposable n'excède pas 60 000 €,

Mon entreprise est en règle au niveau fiscal et social (hors demande de report),

Je certifie que l'entreprise n'a pas déposé de déclaration de cessation de paiement avant le 1^{er} mars 2020.

NATURE DE L'AIDE ET PROJET DE DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

Dépenses éligibles :

Abonnement à des solutions digitales de gestion (ex : caisse), publication digitale, solutions de fidélisation, solution de géolocalisation, référencement, achat de mots clés, nom de domaine, frais d'hébergement, abonnement à une solution digitale visant à développer les ventes et la visibilité (plateforme en ligne, marketplace, click and collect...), frais de formation, service de livraison, développement réalisation, acquisition de site internet...

Montant de la subvention : 50% des dépenses éligibles, montant maximum de l'aide : 200€

Description synthétique de votre projet :

Coût total du projet (en € HT) :

**LES DONNEES ET DOCUMENTS A TRANSMETRE : DATE LIMITE DE DEPOT / 11
DECEMBRE 2020**

Factures ou devis relatif au projet.

RIB/

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

RGPD

Les informations recueillies sur les entreprises font l'objet d'un traitement informatique réalisé par la Communauté de Communes du Pays Mornantais et sont indispensables au traitement de la subvention. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution et le contrôle des dossiers de subvention.

Vous pouvez contacter le responsable du traitement des données de la Communauté de Communes du Pays Mornantais pour toutes questions ou demandes d'informations complémentaires.

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et des articles 12 et suivants du règlement (UE) 2016/679 du parlement européen du 27 avril 2016 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès à vos données. Si vous souhaitez les faire rectifier, supprimer, les limiter, s'opposer à leur traitement ou tout simplement retirer votre consentement, merci d'adresser votre demande (en n'oubliant pas de joindre une copie de pièce d'identité) :

- *par mail auprès à l'adresse suivante : economie@cc-paysmornantais.fr*
- *par courrier à Communauté de Communes du Pays Mornantais – Espace Copamo – Le Clos du Fournereau – 50, avenue du Pays Mornantais – 69440 MORNANT.*

Fait le 2020, à

Signature et cachet :

Date limite de dépôt des dossiers : 11 décembre 2020

Retour par mail : plandesoutienaleconomie@cc-paysmornantais.fr

Retour par courrier : Communauté de Communes du Pays Mornantais – Espace Copamo – Le Clos du Fournereau – 50, avenue du Pays Mornantais – 69440 Mornant.